



OACI BULLETIN QUOTIDIEN

ASSEMBLÉE — 40^e SESSION

Numéro 9
3/10/19

Le Bulletin quotidien de l'OACI, qui paraît chaque jour ouvrable de l'Assemblée en début de matinée, contient un bref résumé des travaux de la veille.

Des informations d'intérêt général sont disponibles à l'adresse :

https://www.icao.int/Meetings/A40/Pages/FR/default_FR.aspx

Horaire des séances : jeudi 3 octobre 2019

Sixième séance plénière	9 h – 12 h	Salle de l'Assemblée 4 ^e étage du centre de conférences
Douzième réunion du Comité exécutif	14 h – 17 h	Salle de l'Assemblée 4 ^e étage du centre de conférences

DOCUMENTATION DE L'ASSEMBLÉE SOUS FORME ÉLECTRONIQUE

Site web : Tous les documents de l'Assemblée sont disponibles à l'adresse www.icao.int/a40.

Application ICAO A40 : Cette année, la 40^e session de l'Assemblée de l'OACI s'invite sur votre téléphone mobile avec l'application ICAO A40. Outils de réseautage entre délégués, horaires, informations sur la session et bien plus seront littéralement à portée de main grâce à cette nouvelle ressource de connectivité entre les participants et d'information sur l'événement.

Consultez les affiches et les écrans dans la zone dédiée à l'événement pour obtenir des informations sur le téléchargement de l'application, notamment un QR code que vous pourrez scanner pour un téléchargement direct. N'hésitez pas à vous adresser au personnel sur place pour toute question ou difficulté.

Vous trouverez les instructions de téléchargement de l'application à l'adresse :
<https://www.icao.int/Meetings/A40/Pages/mobile-app.aspx>

Pour les publications de référence, rendez-vous sur le portail à l'adresse <https://portal.icao.int/icao-net> et saisissez votre nom d'utilisateur et votre mot de passe.

Les séances d'hier : mercredi 2 octobre 2019

Dixième réunion du Comité exécutif

À sa dixième séance, tenue le mercredi 2 octobre 2019 à 9 heures, le Comité exécutif a examiné son projet de rapport à soumettre à la Plénière sur le point 19 de l'ordre du jour (*Amélioration de l'efficience et de l'efficacité de l'OACI*) (WP/582). Un petit groupe de rédaction a été mis sur pied pour examiner les modifications qu'il a été proposé d'apporter au texte et à la Résolution 19/1.

Le Comité exécutif a ensuite examiné les projets de rapports ci-après à soumettre à la Plénière, et y a donné suite comme indiqué.

WP/572	Rapport sur le point 23 de l'ordre du jour (<i>Programme d'assistance technique</i>)	Approuvé sans modification. Le Comité est convenu de recommander à la Plénière d'adopter la Résolution 23/1 (sans modification).
WP/624	Rapport sur le point 24 de l'ordre du jour (<i>Coopération technique – Politique et activités</i>)	Approuvé sans modification. Le Comité est convenu de recommander à la Plénière d'adopter la Résolution 24/1 (modifiée).
WP/587	Rapport sur le point 26 de l'ordre du jour (<i>Autres questions de politique de haut niveau à examiner par le Comité exécutif</i>)	Approuvé avec des modifications. Le Comité est convenu de recommander à la Plénière d'adopter la Résolution 26/1 (sans modification) et la Résolution 26/2 (modifiée).
WP/573	Rapport sur le point 15 de l'ordre du jour (<i>Protection de l'environnement – Dispositions générales, bruit des aéronefs et qualité de l'air locale – Politique et normalisation</i>)	Approuvé avec des modifications. Le Comité est convenu de recommander à la Plénière d'adopter la Résolution 15/1 (sans modification).

Le Comité exécutif a ensuite commencé l'examen de son projet de rapport à soumettre à la Plénière sur le point 16 de l'ordre du jour (*Protection de l'environnement – Aviation internationale et changements climatiques – Politique et normalisation*) (WP/574). Au moment de lever la séance, il avait été proposé d'apporter un certain nombre de modifications au texte. Il a été convenu de reprendre l'examen de ce point de l'ordre du jour à la prochaine séance.

Onzième réunion du Comité exécutif

À sa onzième séance, tenue le mercredi 2 octobre 2019 à 14 heures, le Comité exécutif a brièvement repris l'examen du point 16 de l'ordre du jour (*Protection de l'environnement – Aviation internationale et changements climatiques – Politique et normalisation*) (WP/574) afin de mettre sur pied un deuxième petit groupe de rédaction chargé d'examiner les modifications qu'il a été proposé d'apporter au texte et de rendre compte des résultats de ses travaux plus tard pendant la séance.

Le Comité exécutif a ensuite examiné, puis approuvé sans modification, le projet de texte pour la partie « Généralités » de son rapport à soumettre à la Plénière (WP/598).

Le Comité a ensuite repris l'examen du point 19 de l'ordre du jour (*Amélioration de l'efficience et de l'efficacité de l'OACI*), sur la base d'un rapport verbal sur les résultats des travaux du premier petit groupe de rédaction, formé à la séance précédente pour examiner les modifications qu'il a été proposé d'apporter au texte et à la Résolution 19/1, figurant dans la note WP/582. Le Comité a approuvé le rapport modifié sur le point 19 de l'ordre du jour et il est convenu de recommander à la Plénière d'adopter la Résolution 19/1 modifiée.

Le Comité exécutif a ensuite repris l'examen du point 16 de l'ordre du jour. Les résultats des travaux du deuxième petit groupe de rédaction ont été présentés, ainsi que les modifications que la Chine, l'Inde et la Fédération de Russie avaient proposé d'apporter à la Résolution 16/1, publiées sur le site web de la 40^e session de l'Assemblée. Les diverses questions soulevées ont été notées. Il a été convenu que d'autres consultations seront organisées avec les États concernés et qu'un rapport sur le sujet sera présenté à une séance ultérieure.

Le Comité exécutif a ensuite commencé l'examen de son projet de rapport à soumettre à la Plénière sur le point 17 de l'ordre du jour [*Protection de l'environnement – Régime de compensation et de réduction de carbone pour l'aviation internationale (CORSIA)*] (WP/575). Il a été proposé d'apporter un certain nombre de modifications au texte. Il a été demandé à la Chine et à la Fédération de Russie de présenter conjointement un paragraphe dans lequel ils décrivent leur position, afin de l'insérer dans le rapport. Le Comité reprendra l'examen de ce point de l'ordre du jour à une séance ultérieure.

OACI – SKY TALKS

Les ateliers SKY TALKS ont lieu dans le foyer situé au 4^e étage de la zone des ateliers (salle 4.15.72).

Pour la programmation détaillée des ateliers SKY TALKS organisés pendant la 40^e session de l'Assemblée, prière de consulter la page :

<https://www.icao.int/A40-SkyTalks-schedule>

Divers

Distribution de cadeaux et de documents promotionnels

Pendant l'Assemblée, la distribution de cadeaux et de documents promotionnels est interdite dans la Salle de l'Assemblée, ainsi que dans les Salles de conférence 1, 2 et 3. Conformément à la note administrative n° 4, le Secrétariat se tient prêt à aider à la distribution des documents, notamment des invitations, dans les casiers. Toute demande d'ordre administratif, telle que la

distribution de documents, doit être présentée au Secrétariat, pour approbation, par l'intermédiaire de la Direction de l'administration et des services, à l'adresse ADB@icao.int.

Édition spéciale « 75^e anniversaire » de la publication *World of Civil Aviation Report*

L'édition spéciale de la publication *World of Civil Aviation Report* (anglais seulement) traite de la façon dont l'OACI et ses États membres font face à certains des principaux enjeux actuels de l'aviation civile, tels que l'utilisation non réglementée des aéronefs non habités (drones), la capacité de suivre en continu les aéronefs commerciaux au-dessus des zones océaniques, une utilisation plus efficace de l'espace aérien autour des aéroports et bien d'autres nouveaux sujets. Les chefs des délégations sont invités à se présenter au comptoir « produits et services de l'OACI » pour récupérer leur exemplaire gratuit. Pour plus d'informations, consulter la page web suivante : <https://www.unitingaviation.com/strategic-objective/economic-development/the-world-of-civil-aviation-icaos-2019-report/>.

Départ prématué des délégations

Le départ prématué d'une délégation complète devra être notifié par écrit à la Secrétaire générale. La notification écrite peut être déposée au stand de distribution des documents situé au 4^e étage du Centre de conférences, en face des escalators.

Multilinguisme à l'OACI

Enquête de satisfaction concernant les services d'interprétation – L'OACI est résolument attachée au multilinguisme ; elle offre à tous les États membres la même chance de prendre part aux délibérations et de consulter les publications et les documents dans les six langues officielles de l'Organisation. Pour nous aider à améliorer nos services d'interprétation, nous vous remercions de bien vouloir nous donner votre avis. Il suffit de consulter le lien suivant : [Enquête de satisfaction concernant les services d'interprétation](#) (en anglais), de répondre aux quelques questions et de cliquer sur le bouton d'envoi.

Un service d'interprétation en portugais est assuré pendant l'Assemblée, grâce à la générosité du Brésil.

Environnement sans fumée

Il est permis de fumer dans certaines zones indiquées. Prière de suivre les panneaux.

— FIN —